



Madame, Monsieur

SOUDEILLES, le 15 février 2016

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal ordinaire qui aura lieu à la **Mairie de Soudeilles : salle de réunions**, le **19 février 2016, à 20h30** et dont vous voudrez bien trouver l'ordre du jour ci-dessous :

- 01 - Compte administratif 2015 Commune
- 02 - Compte administratif 2015 Service Eau Soudeilles
- 03 - Réfection du Pont de Bonneval : demande subvention DETR
- 04 - Travaux école : création d'un WC
- 05 - Remboursement sinistre
- 06 - Dégrèvement taxe foncière 2015
- 07 - Convention financière RPI
- 08 - Convention DARNETS / SOUDEILLES pour dépôt d'une croix reliquaire
- 09 - Travaux bâtiment communal (maison Parel)

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Maire, M. Jean-François LAFON



# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 19 février 2016

L'an **deux mil seize, le dix neuf février**, à **20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SOUDEILLES, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François LAFON**.

Étaient présents : M. Jean-François LAFON, M. Pascal DRUON, Mlle Amélie BATTEJAT, Mme Joëlle CHABRERIE, Mme Mireille HOWSON, Mme Yvonne MAGNE, M. Benoit MAZE, M. Thomas MIGNAUT.

Étaient absents excusés : M. Gilles ROUCHES.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Gilles ROUCHES en faveur de M. Jean-François LAFON.

Secrétaire : M. Benoit MAZE.

---

## **DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-001 : Compte administratif 2015 Commune**

*Le Conseil Municipal approuve les Comptes Administratifs de la Commune pour l'année 2015 avec 8 voix pour et 1 abstention.*

.

9 VOTANTS  
8 POUR  
0 CONTRE  
1 ABSTENTION

---

## **DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-002 : Compte administratif 2015 Service Eau Soudeilles**

*Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif du Service de l'Eau pour l'année 2015 avec 8 voix pour et 1 abstention.*

.

9 VOTANTS  
8 POUR  
0 CONTRE  
1 ABSTENTION

---

## **DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-003 : Réfection du Pont de Bonneval : demande subvention DETR**

Monsieur le maire présente au conseil municipal un devis de l'entreprise Eric SERRE concernant des travaux à réaliser sur le pont de Bonneval d'un montant HT de 14 790,00€ soit 17 748,50€ TTC

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention DETR de M. le Préfet de la Corrèze au titre de "**Réfection de petits ponts**" au taux de 46%, soit 6 803,40€.

**Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **Valide** le programme de travaux présenté ci-dessus.
- **Décide** de solliciter auprès de M. le Préfet de la Corrèze une subvention DETR au titre de "**Réfection de petits ponts**" au taux de 46%, soit 6 803,40€,
- **Fixe** le plan de financement suivant :

- Subvention DETR 46 % :	6 803,40€
- Autofinancement :	7 986,60€
TOTAL HT :	14 790,00€.
- **Charge** Monsieur le maire de signer tous les documents nécessaires relatifs à cette opération.

Ces travaux n'interviendront que lorsque les arrêtés de subventions auront été attribués à la commune.

9 VOTANTS  
8 POUR  
0 CONTRE  
1 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-004 : Travaux école : création d'un WC**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de M. Philippe ROSSIGNOL architecte concernant la création d'un WC dans l'école de Soudeilles.

Le coût de ce projet est estimé à 9 403,80€ HT soit 11 284,56€ TTC.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que ce projet peut bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental au taux de 30%, soit 2 821,14€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide la réalisation de ce projet tel que défini dans la notice descriptive de M. ROSSIGNOL,
- arrête le plan de financement comme suit :

* subvention C D19 (30%) :	2 821,14€
* autofinancement :	6 582,66€
* TOTAL HT :	9 403,80€
- sollicite auprès de M. le Président du Conseil Départemental l'octroi de la subvention au titre des Bâtiments Communaux d'un montant de 2 821,14€,
- s'engage à réaliser les travaux lorsque l'arrêté de subvention sera effectif.

9 VOTANTS  
8 POUR  
0 CONTRE  
1 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-005 : Remboursement sinistre**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le chèque de GROUPAMA d'un montant de 793,44€ correspondant au solde du sinistre dans l'ancien presbytère suite au dégât des eaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- accepte ce remboursement,
- autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les écritures comptables.

9 VOTANTS  
8 POUR  
0 CONTRE  
1 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-006 : Dégrèvement taxe foncière 2015**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un chèque d'un montant de 37,00€ concernant un dégrèvement sur la taxe foncière 2015 dû à la sécheresse 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- accepte ce chèque,
  - autorise Monsieur le Maire à effectuer les écritures comptables.
- .

9 VOTANTS  
8 POUR  
0 CONTRE  
1 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-007 : Convention financière RPI**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention financière, venant en complément de la convention générale du RPI, entre les communes de DARNETS, MOUSTIER-VENTADOUR et SOUDEILLES .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve cette convention,
  - autorise Monsieur le Maire à signer ce document.
- .

9 VOTANTS  
9 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-008 : Convention DARNETS / SOUDEILLES pour dépôt d'une croix reliquaire**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet de convention entre les communes de DARNETS et SOUDEILLES .

Cette convention a pour objet le dépôt par la commune de DARNETS d'une croix reliquaire classée au titre des monuments historiques dans la vitrine de l'église de SOUDEILLES correspondant aux normes de sécurité nécessaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve cette convention,
  - autorise Monsieur le Maire à signer ce document.
- .

9 VOTANTS  
7 POUR  
0 CONTRE  
2 ABSTENTIONS

---

**DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-009 : Travaux bâtiment communal (maison Parel)**

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise PETITHOMME concernant des travaux à effectuer

sur le toit de l'ancienne maison Parel suite à un problème de fuite.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide de retenir ce devis pour la réalisation de ces travaux,
- autorise Monsieur le Maire à signer ce document.

.

9 VOTANTS

8 POUR

0 CONTRE

1 ABSTENTION

---

**Récapitulatif des délibérations prises :**

- MA\_DEL\_2016\_001 : Compte administratif 2015 Commune
- MA\_DEL\_2016\_002 : Compte administratif 2015 Service Eau Soudeilles
- MA\_DEL\_2016\_003 : Réfection du Pont de Bonneval : demande subvention DETR
- MA\_DEL\_2016\_004 : Travaux école : création d'un WC
- MA\_DEL\_2016\_005 : Remboursement sinistre
- MA\_DEL\_2016\_006 : Degrèvement taxe foncière 2015
- MA\_DEL\_2016\_007 : Convention financière RPI
- MA\_DEL\_2016\_008 : Convention DARNETS / SOUDEILLES pour dépôt d'une croix reliquaie
- MA\_DEL\_2016\_009 : Travaux bâtiment communal (maison Parel)

